

DOSSIER PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA ZAC POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉCO-QUARTIER À PRINGY (74)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération d'Annecy
Surface : 22 hectares
Programme : 900 logements
Études : 2013-2015
Sdp : Logements : 67 000 m²
Bureaux / Activités : 8 000 m²
Commerces / Services : 3 000 m²
Hôtel : 4 000 m²
Équipements : 5 000 m²
Parc urbain

L'étude a pour vocation de construire un éco-quartier dans toutes ses dimensions : environnementale, économique sociale. Il doit converger vers l'équilibre financier et offrir le cadre et une qualité de vie à tous grâce à des dessertes en modes doux, des transports collectifs, stationnement accès routiers apaisés, parc urbain significatif. Elle permettra d'accueillir une population diversifiée avec une mixité affirmée, ainsi que la réalisation d'un habitat à haute performance énergétique.

Mettre en valeur les qualités paysagères



Aménager maillage piéton cohérent et attractif



Qualifier le maillage viaire, le hiérarchiser



Un parcellaire qui met en valeur les continuités végétales



